

Revue d'HISTOIRE CONTEMPORAINE de l'AFRIQUE

L'électricité au Maroc : de la fascination élitaires à l'appropriation différenciée (fin du XIX^e siècle - années 1930)

Mohammed Lahboub et Tayeb Biad

Mise en ligne : février 2026

DOI : <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2026.1007>

Résumé

L'article explore l'introduction de l'électricité au Maroc de la fin du XIX^e siècle à la veille de la Seconde Guerre mondiale sous un angle socio-culturel. Loin d'être une simple innovation technique, l'électricité est un phénomène social, culturel et politique. Découverte par les élites marocaines avant le Protectorat via des voyages en Europe, elle devient un symbole de prestige et de modernité. Son adoption, marquée par des initiatives locales comme à Tanger ou à Fès, reste sélective. Sous le Protectorat, l'électrification devient un outil de gouvernement colonial. Elle crée une ségrégation spatiale entre villes nouvelles électrifiées et médinas marginalisées, son accès demeurant réservé à une minorité privilégiée. Les expositions de Casablanca (1929-1932) mettent en scène cette modernité tout en masquant son caractère profondément inégalitaire. Cette électrification sélective a renforcé les hiérarchies sociales et spatiales, laissant un héritage d'inégalités qui persiste bien après l'indépendance.

Mots-clés : Maroc ; Protectorat ; électrification ; élites ; ségrégation urbaine ; expositions

Electricity in Morocco: from elite fascination to uneven appropriation (end of XIX^e century - 1930s)

Abstract

This article examines the introduction of electricity in Morocco from the late nineteenth century to the eve of the Second World War through a socio-cultural lens. Far from constituting a mere technical innovation, electricity emerges as a profound social, cultural, and political phenomenon. Initially discovered by Moroccan elites prior to the establishment of the Protectorate through their travels in Europe, it rapidly became a powerful symbol of prestige and modernity. Its adoption, initially driven by local initiatives in cities like Tangier and Fes, remained a selective process. Under the Protectorate, electrification was transformed into a tool of colonial administration. It engendered a clear spatial segregation between the electrified new towns and the marginalized medinas, with access restricted to a privileged minority. Exhibitions held in Casablanca (1929-1932) staged this modernity while concealing its deeply unequal nature. This selective electrification ultimately reinforced pre-existing social and spatial hierarchies, leaving a legacy of structural inequalities that persisted well beyond independence.

Keywords: Morocco; protectorate; electrification; elites; urban segregation; exhibitions.



Ce document est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution-Non-Commercial 4.0 International (CC BY-NC 4.0). <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>
<https://oap.unige.ch/journals/rhca> e-ISSN: 2673-7604

En 1860, deux diplomates marocains, Idriss al-Amrawi et Muhammad ibn Tāhir al-Fāssī, sont envoyés en mission, l'un en France et l'autre en Angleterre. Leurs récits de voyage montrent qu'une invention suscite un vif intérêt : le télégraphe. Al-Amrawi en dresse la description suivante :

Il n'y a entre l'envoi de la nouvelle et la réponse qu'un laps de temps équivalent à celui que mettrait un homme pour parler par l'intermédiaire d'un interprète ou d'une chose similaire. Ainsi, nous pouvions là-bas parler avec quelqu'un situé à dix jours de voyage de nous, comme s'il se trouvait de l'autre côté d'un mur¹.

Ibn Tāhir al-Fāssī décrit quant à lui son fonctionnement et témoigne de son usage concret : depuis un bureau de télégraphe à Londres, il échange en temps réel avec ses collègues basés à Paris. Ce recours au télégraphe répond à une urgence sanitaire : l'épidémie de choléra qui sévissait à Fès². La délégation à Paris tenait à être informée de l'évolution de la situation, une exigence désormais réalisable grâce à la rapidité de la communication télégraphique. Ces deux exemples sont révélateurs d'une dynamique complexe, invitant à repenser le récit habituel d'une technologie introduite unilatéralement par l'Europe dans un cadre colonial. Certes, le télégraphe – et plus largement l'électricité – est bien d'origine occidentale, mais sa découverte et son appropriation au Maroc précèdent la période du Protectorat et ne sont pas exclusivement le fait des Européens. Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, des acteurs marocains, principalement issus des élites politiques et économiques, jouèrent un rôle précurseur révélant ainsi un processus d'appropriation plus nuancé, impliquant de multiples acteurs et nécessitant une approche sociale et culturelle, et non seulement technologique ou économique, pour en saisir la complexité.

Cet article se penche sur l'introduction de l'électricité au Maroc entre la fin du XIX^e siècle et la veille de la Seconde Guerre mondiale. Il ne s'agit pas ici de retracer une chronologie des infrastructures – centrales, interconnexions, barrages – ni une analyse des seuls aspects économiques et financiers, mais d'interroger l'électricité comme phénomène à la fois technique, social, culturel et politique. L'électricité ne renvoie pas seulement à une énergie, mais à l'ensemble de ses applications dans la vie quotidienne – télégraphie, téléphonie, éclairage, traction, force motrice, chauffage, congélation – et aux représentations et inégalités qu'elle a suscitées. Son introduction progressive, bien avant et pendant le Protectorat, éclaire des enjeux qui dépassent la seule dimension technique : ouverture et résistances, stratégies de modernisation et rapports de pouvoir, internes comme externes. Si elle est aujourd'hui omniprésente et familière dans la vie quotidienne marocaine, son adoption fut un processus lent, sélectif et conflictuel, marqué par les dynamiques sociales et politiques de l'époque.

L'histoire de l'électricité au Maroc reste un territoire historiographique marginal, dont les contours n'ont été qu'esquissés, le plus souvent à partir d'approches techniques et économiques. Albert Ayache³ a étudié les infrastructures électriques mises en place durant le Protectorat français, tandis que Georges Hatton⁴ a analysé le développement de la compagnie Énergie Électrique du Maroc (EEM) à travers les archives de la Banque de Paris et des Pays-Bas (Paribas). Une contribution collective notable émane du XII^e colloque de l'Association pour l'histoire de l'électricité en France portant sur « l'électrification outre-mer », lors duquel les recherches de Damien Heurtebise, Christophe Bouneau, Dominique Barjot, Agnès D'Angio et Samir Saul ont montré que l'électrification coloniale fut à la fois un outil de domination et un vecteur de modernisation. Si l'article de Samir Saul « L'électrification du Maroc à l'époque du protectorat »⁵ demeure une référence incontournable pour comprendre les aspects techniques et économiques de l'électrification coloniale, il laisse toutefois en arrière-plan les dimensions sociales, culturelles et symboliques du phénomène. C'est précisément sur ce terrain que se situe le présent article, qui propose de déplacer le regard de la technique vers les usages, les représentations ainsi que les expériences sociales et symboliques que l'électricité a générées.

Nous adoptons ici une approche inspirée de celle inaugurée par David Nye dans *Electrifying America*, dont le sous-titre, *La signification sociale d'une nouvelle technologie*, résume l'ambition : dépasser une simple histoire de la technique pour proposer une histoire culturelle et sociale de l'électricité, attentive à la perspective

¹ Al-Amraoui Idriss (1989 [1909]), *Tahfat al-Malik al-'Aziz bi-Mamlakat Bārīz [Présent à l'illustre roi sur le Royaume de Paris]*, édité par Zaki Moubarak, Tanger, Muassasat at-Taghlif wa an-Nashr, p. 84. Traduction personnelle de l'auteur.

² Al-Fāssī Muhammad b. Tāhir (1967 [s. d.]), *Al Rihla Al Ibriziya Ila Diyar Al Injaliziya [Le Périple d'or dans les contrées anglaises]*, édité par Mohammed el-Fassi, Fès, Publications de l'université Mohammed V, pp. 36-37.

³ Ayache Albert (1956), *Le Maroc : bilan d'une colonisation*, Paris, Éditions Sociales.

⁴ Hatton Georges (2009), *Les enjeux financiers et économiques du Protectorat marocain (1936-1956)*, Paris, SFHOM.

⁵ Saul Samir (2002), « L'électrification du Maroc à l'époque du Protectorat », *Revue d'histoire Outre-Mer*, 89(334-335), pp. 491-512.

de l'usager et aux aspects culturels⁶. Il a ouvert ainsi un champ nouveau en élargissant les sources mobilisées : journaux, photographies, magazines de bandes dessinées, romans noirs. Cette perspective est également adoptée dans l'ouvrage collectif *La fée et la servante* de Patrice Carré et Alain Beltran⁷. Dans le cas du Maroc, cette analyse ne peut faire abstraction du contexte colonial qui en a profondément façonné les modalités et les finalités. En effet, l'introduction de l'électricité dans les territoires colonisés ne visait pas d'abord à répondre aux besoins des populations locales, mais à satisfaire les exigences économiques, logistiques et symboliques de la puissance coloniale. On pourrait évoquer une étude similaire, celle de Rodrigue Lekoulekissa⁸ sur l'électrification du Gabon qui analyse les logiques coloniales de l'électrification, dominées par les intérêts de la métropole tout en mettant en évidence les effets de l'électrification sur les structures sociales, les pratiques culturelles, et les représentations locales. Dans le cas marocain, les travaux de Colette Apelian comptent parmi les rares à aborder la question sous un angle socio-culturel⁹. L'auteure y analyse la symbolique de la lumière électrique dans les mosquées et les monuments patrimoniaux de Fès, montrant comment le pouvoir colonial instrumentalise l'électricité comme signe de modernité et de prestige touristique. Son approche, centrée sur les usages patrimoniaux et esthétiques de la lumière, ouvre une piste féconde, mais demeure circonscrite à un espace et à une période précis.

Dans cette perspective, le présent article s'attache à analyser comment cette innovation technique fut perçue, expérimentée et intégrée par une partie de la société marocaine, notamment au sein des cercles du pouvoir et des notables urbains. Cette approche permet de saisir les interactions entre modernisation technique, distinction sociale et domination coloniale, en interrogeant à la fois les usages matériels, les imaginaires de la lumière et les significations politiques de l'électricité au Maroc.

Avant l'introduction de la lumière électrique, le pays connaissait déjà une mutation progressive de ses modes d'éclairage, amorcée dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Comme le rappelle Jean-Louis Miège, « bougies et pétroles se sont substitués aux lampes à huile de production locale¹⁰ », marquant une ouverture croissante aux produits européens. Les bougies industrielles, d'abord réservées aux milieux urbains, gagnent peu à peu les campagnes. En 1897, le consul belge à Casablanca notait déjà que « les bougies, avec le thé et les allumettes, sont devenues des objets de première nécessité dans la région de la Chaouïa¹¹ ». Le pétrole, apparu plus tard, se diffuse rapidement : les importations dépassent 800 000 litres dès 1895¹², signe d'une transformation profonde des pratiques domestiques et de consommation. Cette transition touche également les sphères du pouvoir. En 1901, le diplomate britannique Lennox, familier du sultan, décrit ainsi l'évolution de l'éclairage au palais royal : « Les bougies fumantes ont cédé place à de bonnes lampes à pétrole, puis à des lampes à acétylène et enfin à l'installation de la lumière électrique¹³ ». Ce témoignage illustre l'intérêt précoce du Makhzen¹⁴ pour les innovations techniques, souvent perçues comme symboles de prestige et de modernité politique.

Ce travail entend montrer que des Marocains n'ont pas non plus attendu le protectorat pour se familiariser avec l'électricité. Aussi cet article prend-il pour point de départ l'année 1891, marquée par l'installation d'un système d'éclairage public dans la ville de Tanger, et s'achève à l'orée de la Seconde Guerre mondiale – moment charnière qui clôt la première, et sans doute la plus déterminante, phase de l'électrification coloniale au Maroc. La démonstration repose sur un corpus varié de sources primaires et secondaires. Les récits de voyageurs ont été mobilisés afin d'appréhender la perception socio-culturelle de l'électricité par les élites marocaines. Les fonds d'archives consultés – notamment aux Archives du Maroc à Rabat et aux Archives

⁶ Nye David E. (1990), *Electrifying America: social meaning of a new technology*, Cambridge, MIT Press.

⁷ Beltran Alain, Carré Patrice (1991), *La fée et la servante. La société française face à l'électricité (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Belin ; réédité en 2016 sous le titre *La vie électrique : histoire et imaginaire, XVIIIe-XXIe siècle*, Paris, Belin.

⁸ Lekoulekissa Rodrigue (2011), *L'électrification en Afrique : Le cas du Gabon (1935-1985)*, Préface d'Alain Beltran, Paris, L'Harmattan.

⁹ Apelian Colette (2012), « Modern Mosque Lamps: Electricity in the Historic Monuments and Tourist Attractions of French Colonial Fez, Morocco (1925-1950) », *History and Technology*, 28(2), pp. 177–207.

¹⁰ Miège Jean-Louis (1963), *Le Maroc et l'Europe 1830-1894, tome IV, Vers la crise*, Paris, PUF, p. 392.

¹¹ *Ibid.*, p. 394.

¹² *Ibid.*, p. 392.

¹³ Cité par Miège, *ibid.*, p. 392

¹⁴ Le Makhzen était l'appareil administratif et militaire au service du sultan, qui centralisait le pouvoir et maintenait l'ordre dans les différentes régions du pays soumises à sa domination. Sur cette période, on se reportera à : Kenbib Mohammed (dir.) (1987), « Les pressions coloniales : affrontements militaires et pénétration commerciale », in *La Grande encyclopédie du Maroc*, vol. 8, Rabat, Bergame, GEM-Gruppo, Rabat-Bergamo, pp. 121-130.

diplomatiques de Nantes – ont fourni des documents officiels et des rapports techniques éclairant les politiques et les stratégies d'électrification déployées durant la période du protectorat, mais permettant aussi de comprendre certaines réticences coloniales à l'électrification des quartiers marocains. En complément, la presse de l'époque a été exploitée, en particulier pour étudier la promotion de l'électricité et de l'œuvre française.

La thèse centrale de cet article est que l'électrification du Maroc fut un processus de co-construction conflictuelle, bien plus qu'une imposition unilatérale. En retraçant son évolution, de l'émerveillement des récits de voyage à l'institutionnalisation, en passant par des initiatives privées, nous démontrons comment cette technologie a été un champ de tensions, de négociations et d'appropriations par une pluralité d'acteurs.

L'électricité avant le protectorat : adoptions et adaptations marocaines d'une technologie occidentale

Si le tournant décisif de l'électrification formelle au Maroc se situe dans la première décennie du XX^e siècle, il serait réducteur de considérer que le pays n'a découvert l'électricité qu'avec la colonisation. Bien avant l'instauration du Protectorat en 1912, les élites marocaines – sultans, notables, grandes familles commerçantes et réformateurs proches du Makhzen – se familiarisent déjà avec cette technologie venue d'Europe, perçue comme un puissant symbole de modernité et un vecteur de progrès. L'adoption précoce de l'électricité révèle une double dynamique. D'une part, son introduction est intrinsèquement sélective et élitiste : réservée aux palais, aux résidences des notables et à certaines initiatives privées, elle fonctionne d'abord comme un marqueur de distinction sociale et un signe de prestige pour ceux qui entretiennent des liens diplomatiques et commerciaux avec l'Europe. D'autre part, cette appropriation s'inscrit dans un contexte plus large de réformes inspirées des expériences de modernisation observées dans l'Empire ottoman (Tanzimat) ou en Égypte¹⁵.

Dès lors, une question centrale s'impose : comment s'approprier une modernité technologique d'origine occidentale sans succomber à la dépendance politique et culturelle de l'Europe ? L'électricité devient emblématique de cette contradiction, oscillant entre fascination technique, instrument de prestige et tentative de réappropriation locale.

Le pouvoir marocain face à la réforme et à l'électricité

Au milieu du XIX^e siècle, le Maroc connaît une série d'événements qui entraînent des transformations décisives. La défaite de la bataille d'Isly en 1844 a par exemple provoqué un électrochoc et a fait découvrir au sultan Abderrahmane ben Hicham (1822-1859) et à son entourage leur faiblesse profonde. Le traité de commerce anglo-marocain de 1856 a ouvert le Maroc à l'économie européenne, tandis que la guerre hispano-marocaine de 1859-1860 a gravement ébranlé les finances chérifiennes et a entraîné la chute du prestige du Makhzen. Ces événements ont amené les Marocains à réfléchir sur leur faiblesse face à l'Occident. L'historien Ahmed En-Naciri (1835-1897) illustre ce contraste dans son ouvrage *Al-Istiḡṣā* par une métaphore saisissante : « Notre situation par rapport à eux [les Européens] ne saurait être mieux comparée qu'à celle de deux oiseaux : l'un possède ses deux ailes et vole où il veut, tandis que l'autre, aux ailes rognées, demeure au sol, incapable de prendre son envol¹⁶ ».

Les tentatives de réforme s'inspirant de l'Europe n'ont pas manqué. Les sultans marocains ont pris l'initiative d'envoyer dans les principaux pays européens des étudiants en vue de les familiariser avec l'usage des technologies modernes afin d'en faire des vecteurs de la réforme¹⁷. En parallèle, des ambassadeurs marocains

¹⁵ Sur la réforme, voir Collectif (1986), *Réformisme et société marocaine au XIX^e siècle*, Actes du colloque du 20 au 23 avril 1983 à Rabat, Rabat, Publications de la faculté des lettres et sciences humaines ; Collectif (2001), Actes du colloque international « *La Réforme et ses usages* », organisé à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, 1-3 décembre 1999, dans *Hespéris-Tamuda*, XXXIX(2) ; Moreau Odile (dir.) (2009), *Réforme de l'État et réformismes au Maghreb (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan.

¹⁶ En-Naciri Ahmed (1997 [1894]), *Kitab Al-Istiḡṣā li-Akhbar Duwal al-Maghrib al-Aqsa* [Le livre de la recherche approfondie des événements des dynasties de l'extrême Maghreb], volume IX, Dar Al-Kitab, Casablanca, p. 190. Pour une traduction ancienne en français : En-Naciri Ahmed (1907), *Kitab El-Istiḡṣā* [Le livre de la recherche approfondie], trad. Eugène Fumey, in *Archives marocaines*, volume X, Paris, Édition Ernest Leroux, p. 353.

¹⁷ Menouni Mohamed (1986), *Namādhidj min tafatṭuh al-Maghrib fi al-qarn al-tāsi* 'ashar 'alā mu'ayāt nahḍat Ūrūbbā wa al-Sharq al-Islāmī [Exemples de l'ouverture du Maroc au XIX^e siècle sur les données de la renaissance de l'Europe et de l'Orient musulman], in *Actes du colloque : Réformisme et société marocaine au XIX^e siècle*, Journées d'études du 20 au 23 avril 1983, Rabat, Publications de la faculté des lettres et sciences humaines, Imprimerie Annajah Al Jadida, pp. 193-203.

en Europe ont rédigé des récits contenant des éléments liés au progrès technologique des pays visités et ont abordé, entre autres, la question de l'électricité et de ses applications en Occident.

Dans un contexte marqué par l'endettement des États et la pression croissante de l'impérialisme européen, à l'instar des Tanzimat dans l'Empire ottoman ou des réformes engagées en Tunisie et en Égypte, le sultan Abderrahmane ben Hicham initie une série de réformes, poursuivies par ses successeurs, afin de moderniser le pays et de renforcer son autonomie. Entre 1874 et 1888, le Makhzen du sultan Moulay Hassan (1873-1894) envoie huit missions, pour un total d'environ 350 personnes, dans les différents pays d'Europe et en Égypte. D'une durée de six mois à deux ans selon leurs objectifs et domaines d'études, ces missions comprennent surtout des étudiants en ingénierie. En Europe, elles ont pour destination l'Angleterre et Gibraltar, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique et la France. Intéressé par les questions militaires, Moulay Hassan « s'efforçait d'améliorer la valeur de ses soldats »¹⁸. Le sultan manifestait par ailleurs un grand intérêt pour les inventions de son temps, comme le rapporte l'historiographe Abderrahmane Ibn Zidane (1878-1946) :

Alors qu'il se trouvait à Marrakech, l'un de ses ambassadeurs lui apporta des appareils d'éclairage, que des ingénieurs locaux installèrent avec l'assistance de certains ingénieurs venus avec ledit ambassadeur, jusqu'à ce que la lumière resplendît dans ses nobles demeures [...]. Des étrangers lui apportèrent des appareils qui permettaient la parole à distance [le téléphone] que les ingénieurs utilisaient en présence de Sa Majesté chérifienne¹⁹.

Ce récit dépeint un souverain curieux des technologies modernes, n'hésitant pas à les adopter au sein de son palais. Cependant, cette ouverture contrastait fortement avec la réserve, voire le refus, qu'il opposait à leur introduction à plus grande échelle dans le pays. En effet, face aux demandes de puissances étrangères désireuses d'implanter le chemin de fer ou d'autres inventions, il adoptait une stratégie de prudence systématique. Comme le résume Ibn Zidane : « À toutes ces demandes, il répondait en remerciant leurs auteurs pour leurs propositions, tout en ajournant l'exécution sous divers prétextes²⁰ ». Cette attitude procédait d'une volonté délibérée de se protéger des ingérences étrangères et de préserver l'indépendance du Maroc. On observe ainsi un paradoxe frappant entre l'adoption privée de la modernité et son rejet public, dicté par des impératifs géopolitiques.

La découverte de l'électricité en Europe par les élites marocaines

Moulay Hassan décida cependant que douze Marocains iraient faire un stage à l'école régimentaire du génie de Montpellier, dont le cursus comprenait un enseignement en électricité. Ces étudiants s'initiaient aussi au télégraphe, au téléphone et aux instruments d'optique. En novembre 1888, le grand vizir Feddoull Gharnit écrit au ministre français de Tanger pour donner son accord sur le principe du retour au Maroc des stagiaires de Montpellier, tout en demandant que quatre ou cinq d'entre eux restent en France pendant encore plusieurs mois, « pour qu'ils apprennent à se servir de la lumière électrique, afin d'être à même de diriger les appareils électriques que vous avez offerts à Sa Majesté »²¹. Cette volonté de former des cadres marocains à cette technologie témoigne d'une double ambition : d'une part, introduire au Maroc une innovation associée au progrès et à la puissance militaire ; d'autre part, réduire la dépendance vis-à-vis des techniciens étrangers en dotant le Makhzen de compétences locales capables de maîtriser et d'exploiter ces nouveaux savoirs.

Les voyages d'ambassadeurs marocains en Europe aux XIX^e et XX^e siècles offrent une autre perspective sur les avancées technologiques de cette époque. La *Rihla* de Mohammed Ben Abdallah Al-Saffâr Al-Tetwânî, rédigée à l'occasion de son voyage en France en 1845-1846, est considérée comme l'un des premiers témoignages marocains sur l'Europe et inaugure une lignée de récits d'ambassade. Les récits d'El Hassan Ben Mohammed El Ghassal²² et d'Abdellah Fassi-Fihri²³, qui ont voyagé respectivement à Londres et à Paris au

¹⁸ Caillé Jacques (1954), « Les Marocains à l'Ecole du Génie Montpellier (1885-1888) », *Hesperis*, XLI, p. 131. J. Caillé, docteur en histoire et en droit, a été directeur d'études à l'Institut des Hautes Études marocaines dans les années 1950.

¹⁹ Ibn Zidane Abderrahmane (1930), *Ithaf A'lam an-Nas bi-Jamal Akhbar Hadirat Maknas [Présent aux hommes éminents la splendeur des chroniques de la cité de Meknès]*, Rabat, Imprimerie nationale, 1930, tome 2, p. 501.

²⁰ *Ibid.*, p. 501.

²¹ Caillé J., « Les Marocains à l'Ecole du Génie Montpellier (1885-1888) », art. cité, p. 143.

²² El Ghassal El Hassan Ben Mohammed (2003 [1902]), *Al-Rihla Al-Tatwijiya ila Assimat Al-Bilad Al-Inglistia [Le Voyage de couronnement à la capitale de la contrée anglaise]*, édité par Abderrahim El Moudden, Abu Dhabi, Maison d'édition et de distribution Al-Suwaidi.

²³ Fassi-Fihri Abdellah (2016 [1916]), *Hadīqat al-ta'rīs fī ba'd waṣf dakhāmat Bārīs : aw al-Ghuṣūn al-kāsiyah bi-azhār waṣf al-diyār al-Bārīsiyah [Le Jardin du repos nocturne en évocation de la grandeur de Paris, ou les rameaux fleuris décrivant les demeures parisiennes]*, édité par Moh. ammad Baghyāl, Tétouan, Manshūrāt Bāb al-Ḥikmah.

début du XX^e siècle, reflètent à la fois l'étonnement et l'admiration des Marocains face aux innovations européennes, avec une attention particulière portée à l'électricité et ses applications. Issu d'une grande famille de Tanger, El Hassan Ben Mohammed El Ghassal (1866-1939) accompagne une mission à Londres pour le couronnement du roi Édouard VII en 1902. Dans son récit, il s'émerveille de la lumière artificielle, évoquant l'éclairage nocturne de la ville : « D'innombrables lampes à gaz et électriques illuminent la place comme si c'était le jour pendant la nuit²⁴ ». Faute de vocabulaire pour nommer une innovation qui lui est inconnue, Al Ghassal fait la description du tramway électrique sans le citer par son nom : « véhicule qui fonctionne à l'énergie électrique, mais par la connexion d'une tige de fer allant aux fils électriques, cela se limite aux longues routes où la circulation se fait d'une façon rectiligne²⁵ ».

Abdellah Fassi-Fihri (1871-1930), vizir et érudit marocain, visite quant à lui Paris en 1909 dans le cadre de négociations financières. L'électrification de la capitale française débute en 1878 avec le lancement de la première installation électrique permanente²⁶. Cette dynamique s'accélère en 1881, lorsque Paris affirme son statut de capitale électrique à l'occasion de l'Exposition internationale d'Électricité²⁷. Lors de son séjour, Fassi-Fihri observe l'infrastructure moderne de la capitale française, et l'éclairage par électricité retient son attention : « Pendant la nuit, Paris s'éclaire de près 52 313 becs de gaz et 1 575 lampes électriques dont chacun équivaut à 10 bougies²⁸ ». Il évoque également l'impressionnante illumination nocturne de la Tour Eiffel²⁹. Dans un discours prononcé à son retour à Fès, il invite l'élite fassie à s'inspirer des progrès observés en Europe : « Vous êtes les prodiges de la nation fassie sur lesquels on compte dans tous les domaines³⁰ ». Cette démarche relève d'une invitation à l'appropriation de ces inventions, comme si son but implicite était de restituer l'expérience d'une rencontre avec un univers radicalement différent.

Cette fascination pour les merveilles techniques rendues possibles par l'électricité contraste avec la situation du Maroc, où cette énergie, encore balbutiante avant le traité de Fès, avait néanmoins commencé à faire quelques apparitions dans les demeures des élites.

L'introduction de l'électricité dans les cercles privilégiés

Avant l'instauration du Protectorat, l'électricité au Maroc n'est pas seulement une innovation technique, elle constitue un symbole de modernité et un marqueur de distinction sociale. D'abord introduite dans les palais du sultan et les résidences des grandes familles liées au Makhzen, elle devient un attribut du pouvoir et un capital de prestige réservé à une élite. Dès la première décennie du XX^e siècle, des initiatives privées notamment à Fès, portées par des proches des cercles décisionnels, en organisent l'importation et une diffusion sélective, consolidant à la fois son caractère novateur et son exclusivité.

Gabriel Veyre, photographe et opérateur des frères Lumière, résida successivement dans les palais de Marrakech puis de Fès, où il initia le jeune sultan Abdelaziz à la photographie, au cinéma et à diverses innovations techniques de l'époque : bicyclette, motocyclette, automobile, téléphone, éclairage au gaz, puis électricité. Cette proximité lui permit de recueillir de nombreux éléments sur le fonctionnement du Makhzen, qu'il consigna en 1905 dans son ouvrage *Dans l'intimité du Sultan*³¹. Il y décrit un souverain fasciné par les technologies européennes, mais encore étranger à leur fonctionnement. Évoquant les débuts de l'éclairage électrique au palais de Marrakech – une installation sommaire composée d'une dynamo à essence et de quelques accumulateurs – Veyre souligne l'émerveillement du sultan devant ce qu'il perçoit comme un prodige, tout en adoptant un ton condescendant dans son récit. L'explication qu'il fournit au souverain, réduisant l'électricité à un fluide circulant dans des tuyaux, illustre la simplification pédagogique adoptée pour un public qu'il pense incapable de comprendre les nouvelles technologies³². À Fès, la fascination pour

²⁴ El Ghassal, *Al-Ribla Al-Tatwijiya*, op. cit. p. 45.

²⁵ *Ibid.*, p. 46.

²⁶ Beltran Alain (1985), « La difficile conquête d'une capitale : l'énergie électrique à Paris entre 1878 et 1907 », *Histoire, économie et société*, 3, p. 369.

²⁷ Beltran A., Carré P., *La vie électrique*, op. cit., p. 61.

²⁸ Fassi-Fihri A., *H. adīqat al-ta'rīs*, op.cit., p. 53.

²⁹ *Ibid.*, p. 74.

³⁰ *Ibid.*, p. 63.

³¹ Veyre Gabriel (1905), *Dans l'intimité du Sultan : au Maroc*, Paris, Librairie universelle.

³² *Ibid.*, p. 109.

l'électricité prend corps dans une usine un espace abritant un générateur électrique soigneusement aménagé comme en témoigne l'illustration 1 et comme le rapporte Gabriel Veyre lui-même : « À Fez, par exemple, nous eûmes une usine complète, joliment aménagée, toute décorée de faïences chatoyantes et pourvue de machines excellentes³³... ».

Illustration 1 : Installation du moteur électrique au palais de Fès en 1902

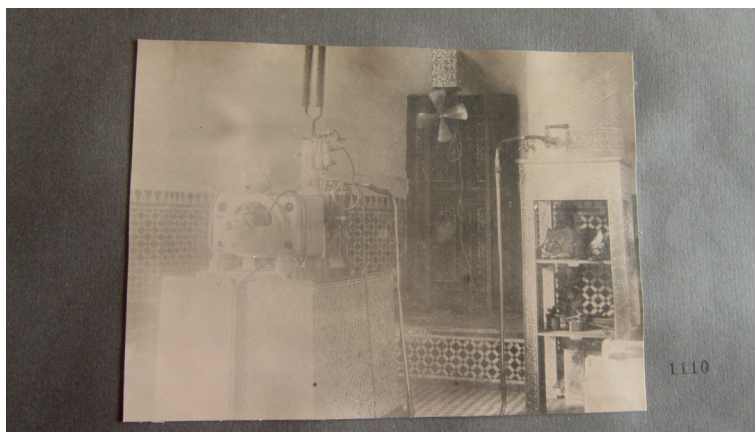


Photo conservée au Centre des archives diplomatiques de Nantes (ADN) sous la référence 20MA/203/13 R 1110 (Protectorat français au Maroc – Fonds iconographique)

Au-delà de la fascination, Veyre rapporte aussi une scène révélatrice d'un usage avant tout récréatif de l'électricité : le sultan s'amuse à électriser ses proches à l'aide d'une bobine de Ruhmkorff³⁴. Lorsque des jeunes esclaves sont sollicités pour participer à ce « jeu », la peur de l'un d'eux, qui assimile l'expérience à un supplice, souligne le caractère ambivalent de cette technologie, entre divertissement élitiste et instrument de domination. L'anecdote met en lumière les rapports asymétriques que la modernité électrique introduit dans les espaces de pouvoir, où l'émerveillement technologique coexiste avec l'indifférence face à la souffrance de l'autre.

Le palais de Tayeb El Mokri à Fès est reconnu comme la première résidence privée de la ville à avoir joui de l'électricité dès les années 1910. Fils du grand vizir Mohammed El Mokri, Tayeb El Mokri, qui faisait alors fonction de ministre des Finances, fit installer une turbine sur l'Oued Ras J'nane, permettant ainsi d'alimenter en électricité non seulement son palais, mais aussi le quartier Douh et l'Administration Municipale³⁵. Selon un témoignage de Prosper Ricard, à cette date inspecteur des Arts indigènes à Fès :

Au cours d'un voyage que je fis dans la capitale du nord en 1913, je pus assister aux débuts de l'installation, par Si Täieb El Moqri, fils du grand vizir, d'une usine productrice de lumière au voisinage du palais coûteux qu'il faisait alors édifier. M. Campini, de la mission italienne, procédait à cette installation en utilisant l'une des innombrables chutes d'eau de la ville. Si Täieb put ainsi éclairer non seulement son palais mais encore quelques riches maisons avoisinantes, puis plus tard la majeure partie des services publics et des rues des hauts quartiers de Fez El Bâli³⁶.

Tayeb El Mokri a grandi au sein d'un milieu sensibilisé aux innovations de son époque et ouvert à l'adoption de nouvelles technologies. La famille El Mokri s'est déjà appropriée une autre invention, le téléphone. Dans son livre *Souvenirs personnels de vie intime au Maroc* publié en 1912, l'Italienne Maddalena Cisotti-Ferrara, qui a séjourné à Fès entre 1897 et 1900, décrit des scènes de la vie quotidienne dans la cité. Invitée chez Hadj Mohamed El Mokri, le père de Tayeb El Mokri, elle consacre un chapitre à la description

³³ *Ibid.* p. 110.

³⁴ *Ibid.* p. 161.

³⁵ Yakhlef Mohamed (1990), « La municipalité de Fès à l'époque du Protectorat, 1912-1956 », thèse, Université libre de Bruxelles, tome 2, p. 280.

³⁶ Ricard Prosper, « Chronique de Fez : L'Électricité à Fez », *France-Maroc*, 15 Juin 1919, pp. 169–70.

de son domicile : « Fasciné par le degré atteint par la civilisation, El Mokri avait introduit le téléphone dans le magnifique salon des invités »³⁷.

Dans le sillage de Tayeb El Mokri, le caïd El Madani Glaoui en avait fait autant avec une turbine actionnée par une chute située sur l'Oued El Hamiya près de la ville de Fès, comme nous l'apprend Prosper Ricard : « Vers la même époque, El Madani Glaoui, propriétaire d'un grand immeuble sis à proximité de celui de Si Taïeb [El Mokri], suivait l'exemple de celui-ci, mais pour sa demeure seulement³⁸ ». Les habitants du quartier Zqaq El B'ghal adressèrent une vive protestation aux autorités, prétendant que l'intéressé accaparait l'eau et la dénaturait. Aucune suite ne fut donnée à ces plaintes, El Glaoui étant à cette époque l'un des personnages les plus puissants de Fès.

Qui était derrière ces deux initiatives pionnières au niveau de la ville de Fès ? Les éléments de la réponse se retrouvent sous la plume de Ricard Prosper :

À la base de ces innovations se trouvaient certes des promoteurs et des guides européens qui avaient pu faire comprendre aux Fâsis, déjà instruits par leurs voyages et leurs séjours en Algérie, en France et en Angleterre, le parti commode et rémunérateur qu'on pouvait tirer de la houille blanche si prodigieusement distribuée dans toute la cité. M. Campini, de la mission italienne, procédait à cette installation en utilisant l'une des innombrables chutes d'eau de la ville³⁹.

Cette remarque illustre la tension entre un récit eurocentré, qui attribue l'innovation aux techniciens européens, et une réalité plus nuancée, où ces innovations, introduites par des étrangers, trouvèrent un terrain fertile auprès d'élites locales déjà familiarisées avec les techniques modernes grâce à leurs voyages. Ce processus d'adoption témoigne d'une appropriation sélective et contextualisée de la modernité.

Ainsi, l'électricité, d'abord objet de fascination et d'appropriation sélective par les élites marocaines, allait bientôt devenir un enjeu central de la politique coloniale, où sa maîtrise et sa distribution refléteraient les logiques de domination et les contradictions d'une modernité imposée.

L'électricité au service du projet colonial : privilèges, ségrégation spatiale et mise en scène de la modernité

Dès les débuts du Protectorat, l'électricité ne se présente pas comme un service public universel, mais comme un privilège réservé aux élites, marocaines comme étrangères. Cette modernisation sélective se traduit par une répartition spatiale inégale de l'énergie : elle alimente prioritairement les quartiers européens, les administrations et les infrastructures économiques (chemins de fer, mines), tandis que les médinas et les classes populaires en demeurent éloignées. L'électrification publique n'obéit donc pas à une logique d'équipement généralisé, mais s'inscrit pleinement dans les projets urbains et économiques du Protectorat. Elle contribue ainsi à la consolidation de la domination coloniale, à l'attractivité des villes nouvelles et à la mise en valeur des ressources minières et agricoles.

Dans le même temps, un ensemble de discours – qu'ils émanent de la presse, de l'iconographie ou des expositions coloniales – contribue à ériger l'électricité en symbole de modernité. Toutefois, cette modernité, bien que publiquement célébrée, demeure sélective et inégalement distribuée. Loin d'être un vecteur de progrès partagé, elle sert avant tout à légitimer la présence coloniale en valorisant ses réalisations techniques et urbaines, sans pour autant en étendre les bénéfices à l'ensemble de la société marocaine.

³⁷ Traduction personnelle de l'auteur. Cisotti-Ferrara Maddalena (2019), *Dhikrayāt shakhṣiyya liḥayātin ḥamīma bi al-Maghrib [Souvenirs personnels de vie intime au Maroc]*, traduit de l'italien vers l'arabe par Mostapha Nachat et Raḍwan Naṣīḥ, Rabat, Imprimerie Rabat Net, p. 93.

³⁸ Ricard P., « Chronique de Fez : L'Électricité à Fez », art. cité, p. 169.

³⁹ *Ibid.* p. 169. La « houille blanche » désigne ici l'eau, à même de produire de l'énergie hydro-électrique.

Dynamiques croisées de l'électrification des villes : initiatives, régulations et conflits au Maroc colonial

L'étude de l'électrification du Maroc ne saurait se limiter à une simple chronologie technique : elle invite à interroger les logiques contradictoires qui ont présidé à son déploiement. Derrière les récits triomphants de modernité, il s'agit de montrer comment l'accès à cette énergie nouvelle a traduit, renforcé, voire institutionnalisé des hiérarchies entre Européens et Marocains, entre projets étrangers et initiatives locales. L'analyse de trois dynamiques croisées permet d'éclairer ces tensions : celle des initiatives pionnières, souvent portées par des acteurs étrangers ; celle de la mise sous tutelle progressive par l'État colonial, aboutissant à un monopole centralisé avec l'Énergie Électrique du Maroc ; et enfin, celle des résistances et concurrences locales, à l'image du notable marocain Tayeb El Moqri à Fès.

Passant au premier rang de la scène diplomatique et constituant une « porte entre deux mondes », pour reprendre le titre du livre de Jean-Louis Miège et Georges Bousquet⁴⁰, il n'est pas surprenant que Tanger ait été la première ville marocaine à bénéficier de l'électricité, grâce à des initiatives européennes, et ce, vingt ans avant l'instauration du Protectorat. Tanger, capitale diplomatique et tête de pont entre le Maroc et les pays situés sur la rive nord de la Méditerranée, bénéficie d'un éclairage électrique dès 1891, grâce à l'initiative d'une compagnie espagnole (la Compañía Transatlántica Española). Le poids de la communauté européenne ne transforme pas seulement son habitat, mais son économie, ses institutions, ses coutumes et son apparence⁴¹. L'introduction de l'électricité dans l'espace urbain tangérois s'inscrit ainsi dans un contexte marqué par l'emprise croissante des Européens sur la vie locale. Entre 1876 et 1888, la population européenne de Tanger a plus que doublé, passant de 644 à 1 412 personnes. Les Espagnols, au nombre de 1 042 en 1888, en constituaient la très large majorité⁴². Selon Leopoldo Ceballos⁴³, l'électricité a été introduite à Tanger par Claudio López Bru, marquis de Comillas (1853-1925) et héritier de la Compañía Transatlántica Española. Avec l'aide de l'ingénieur Rodolfo Vidal, il finança une centrale électrique pour la production et la distribution d'énergie électrique, ainsi que l'installation de poteaux d'éclairage nécessaires à la distribution de l'énergie. Le Petit Socco (Zoco Chico) fut le premier quartier de Tanger à bénéficier de l'éclairage électrique, avant son extension à d'autres parties de la ville. L'historien Bernabé López García insiste sur le rôle joué par le Révérend Père José Maria Antonio Lerchundi (1836-1896), fondateur du premier hôpital de la ville, dans l'installation de dispositifs électriques par le Marquis de Comillas et dans le raccordement de la ville au réseau maritime de la péninsule à travers la Compañía Transmediterránea. Le père Buenaventura Díaz décrit ainsi l'inauguration du réseau électrique, soulignant le rôle des Espagnols :

La lumière électrique fut installée à Tanger en 1891 et, le 8 décembre, fête de la Patronne de l'Espagne et de son Infanterie, sur le déclin du jour, après la bénédiction solennelle de l'usine par le supérieur des missions d'alors, le révérend Père José Lerchundi, Sidi Mohammed Torres, délégué du sultan, en présence du corps diplomatique, ouvrit la communication au son de la Marche Royale espagnole, laissant la ville illuminée par la lumière la plus intense après celle du soleil⁴⁴.

Ce témoignage illustre la manière dont les acteurs espagnols cherchaient à donner du sens au progrès technique en l'inscrivant dans leur propre récit national et religieux. Il doit être lu comme une source sur les représentations et les stratégies d'influence, à confronter à d'autres archives pour restituer toute la complexité des relations de pouvoir dans le Tanger cosmopolite de la fin du XIX^e siècle.

L'électrification du Maroc s'inscrit dans le cadre du projet colonial, visant à créer des conditions propices à l'installation de la communauté européenne et à la mise en place d'une économie coloniale modernisée. Comme le souligne Albert Ayache, « il fallait éclairer les villes, fournir de l'énergie aux mines dont l'exploitation avait été décidée en 1920, aux chemins de fer du Maroc occidental dont l'électrification avait été dès l'origine envisagée »⁴⁵. L'électrification formelle commence avec les municipalités, qui concèdent à des sociétés privées la fourniture et la distribution d'électricité, pour un temps déterminé avec un cahier des charges. Que ce soit à Rabat, Casablanca ou Fès, l'impulsion initiale de l'électrification n'émane pas du pouvoir central, mais résulte plutôt d'une conjonction d'initiatives locales, à la fois économiques – par l'intervention

⁴⁰ Miège Jean-Louis, Bousquet Georges-H. (1992), *Tanger, porte entre deux mondes*, Courbevoie, ACR Éditions.

⁴¹ López García Bernabé (2012), « Los españoles de Tánger », *Awraq*, 5-6, p. 12.

⁴² *Ibid.*, pp. 9-10.

⁴³ Leopoldo Ceballos (2013), *Historia de Tanger. Memoria de la ciudad internacional*, Cordoue, Editorial Almuzara, p. 152.

⁴⁴ López García B., art. cité, p. 14. Traduction personnelle de l'auteur.

⁴⁵ Ayache A., *Le Maroc, op. cit.*, p. 134.

de sociétés privées – et politiques – par l'action des municipalités⁴⁶. Nous prenons à titre d'illustration la municipalité de Fès.

Les installations électriques ne furent, au début de la période coloniale, que des installations de fortune, réalisées avec des moyens de production rudimentaires, en particulier des moteurs à gaz pauvre, utilisant le charbon de bois produit dans le pays. Devant l'extension rapide des principaux centres, le Protectorat se préoccupa de mettre à la disposition des commerçants et des industriels des ressources d'énergie électrique puissantes et modernes⁴⁷. Les municipalités sont les mieux placées pour préciser les règles d'installation d'un réseau électrique à travers l'octroi de concessions d'abord dans les villes de Fes (1914), Casablanca (1915), Rabat (1916), puis dans les villes de Safi, Marrakech, Mazagan, Port-Lyautey, Meknès, etc. Dans chacune de ces villes, l'octroi de concessions entraîna l'installation de petites usines hydroélectriques ou de centrales à moteur Diesel et la construction de réseaux établis le plus souvent à 5.500/190.110 volts et à 50 périodes p/s⁴⁸. Les dimensions maximales de ces réseaux ne dépassaient pas les limites des villes.

En 1914 à Fès, un consortium financier se constitua sous l'appellation de Syndicat d'Étude des Chutes de l'Oued Fès, dans le but d'obtenir de la municipalité de Fès la concession exclusive de la distribution d'énergie électrique. Le 24 juillet 1914, un accord fut signé entre la Ville et Paul Jourdan – polytechnicien et représentant légal du Syndicat – lui octroyant pour cinquante ans le monopole de la distribution électrique dans un périmètre de sept kilomètres autour du minaret de la mosquée du Sultan à Fès Jdid. Toutefois, le déclenchement de la Grande Guerre suspendit temporairement la mise en œuvre du projet. Ce n'est qu'en 1916 que les négociations reprirent. Un dahir du 19 mai 1917 attribua officiellement à la municipalité les droits d'exploitation des chutes de l'Oued Chracher et de l'Oued Boukhareb⁴⁹. Par une décision municipale du 22 janvier 1918, Paul Jourdan fut remplacé par la Compagnie Fasi d'Électricité (CFE) en tant que nouveau titulaire de la concession. Les travaux de construction de la centrale hydroélectrique de l'Oued Chracher débutèrent peu après pour s'achever en mars 1920.

Afin de consolider son monopole, la CFE demanda aux autorités de révoquer l'autorisation temporaire dont bénéficiait Tayeb El Moqri, qui exploitait déjà un réseau de distribution électrique concurrent. Ce dernier, refusant de cesser ses activités, en appela successivement aux administrations locales, régionales, puis au résident général Lyautey, pour défendre ses droits. Dans son recours, El Moqri souligna deux irrégularités majeures : l'absence de mise en concurrence préalable pour l'attribution de la concession à la CFE, et le fait que les autorités n'avaient pas exigé de cette dernière le rachat de son réseau existant⁵⁰. La Résidence ne donna pas raison à Tayeb El Moqri. Après des tests techniques sur les installations hydrauliques et électriques de l'usine de l'Oued Chracher, le directeur des Travaux publics autorisa la CFE, le 3 avril 1920, à produire et distribuer de l'électricité à Fès.

La période de l'entre-deux-guerres constitue un tournant décisif dans l'électrification du Maroc. Les besoins en électricité progressaient rapidement avec l'extension ferroviaire, l'essor des phosphates et on dut admettre la nécessité de substituer à des plans locaux un plan général d'électrification. « En 1920, l'électrification envisagée des Chemins de Fer Marocains s'ajoutant à des besoins accrus, nécessitèrent une étude plus complète du problème de la production, exigeant l'aménagement de puissantes usines génératrices et la construction de lignes à haute tension⁵¹ ». Sous l'impulsion du gouvernement, notamment par l'intermédiaire de sa direction des Travaux publics (DTP), un Syndicat d'études pour la mise en valeur des forces hydrauliques du Maroc fut constitué le 16 mars 1921, domicilié au siège social de la Banque Paribas⁵². Le gouvernement chérifien lui apporte un concours sous forme d'une subvention d'un million de francs. Son capital est de deux millions de francs⁵³. Par la convention du 9 mai 1923⁵⁴, la DTP accorde au Syndicat une concession pour la construction et l'exploitation d'un ensemble d'infrastructures électriques comprenant barrages, centrales hydrauliques et thermiques, ainsi que des lignes à haute tension. Sur décision du résident

⁴⁶ Lors de sa réunion du 23 mai 1914, la Commission municipale de la ville de Rabat a été saisie de la question de l'électricité, à la suite des offres présentées par certains industriels pour assurer l'éclairage électrique de la ville. ADMR (Archives du Maroc à Rabat), A-1710, Procès-verbaux des séances de la commission municipale.

⁴⁷ Guernier Eugène (1948), *Encyclopédie coloniale et maritime : Maroc*, Paris, Éditions de l'Empire français, p. 399.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ *Bulletin Officiel du Protectorat (BO)*, 241, 4 juin 1917, pp. 613-614.

⁵⁰ Yakhlef M., *op.cit.*, p. 282.

⁵¹ *Réalités Marocaines : Hydraulique, électricité*, ouvrage Collectif, Editions Fontana, Casablanca, 1951, p. 31.

⁵² Saul S., « L'électrification du Maroc à l'époque du Protectorat », art. cité, p. 495.

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Convention du 9 mai 1923, approuvée par un dahir du 18 juillet 1923, BO n°563, 7 août 1923, p. 954.

général Lyautey, le Syndicat est remplacé par une nouvelle entité bénéficiant d'un monopole de production : l'Énergie Électrique du Maroc (EEM), constituée le 30 janvier 1924⁵⁵. Il s'agit d'une société anonyme de droit français, dont le capital est majoritairement détenu par des investisseurs métropolitains, notamment Paribas⁵⁶.

Tournons-nous à présent vers les usages – si chers à David Edgerton – où s'observent les réceptions des innovations, les appropriations et les résistances inattendues qui constituent la véritable vie des techniques.

Gouverner par l'électricité : villes anciennes, villes nouvelles et hiérarchies coloniales

L'électrification du Maroc sous le Protectorat français ne fut jamais conçue comme un service public universel, mais comme un levier au service d'un projet colonial spécifique. Si l'électricité transforma l'espace urbain, les lieux de travail et les usages domestiques, son déploiement resta sélectif, hiérarchisé et profondément inégal⁵⁷. Loin d'une diffusion spontanée vers l'ensemble de la population, on observe une réticence systémique à étendre cette « énergie nouvelle » au-delà des cercles privilégiés – réticence certes parfois justifiée par des contraintes techniques ou des coûts élevés, mais ancrée dans des choix sociaux et politiques.

En effet, les grands aménagements urbains sous le Protectorat français au Maroc ont abouti à la création de villes nouvelles, souvent au bénéfice des Européens, comme le montre l'exemple de Fès-Nouvelle étudié par Charlotte Jelidi⁵⁸. Ces villes nouvelles, telles que Rabat, Casablanca, Fès, Marrakech et Meknès, ont été planifiées selon des doctrines urbanistiques modernes, sous la direction du résident général Hubert Lyautey et de l'urbaniste Henri Prost. Une telle doctrine urbanistique – qui privilégiait la création d'espaces modernes à proximité des médinas sans y intervenir – eut des conséquences directes sur la répartition des infrastructures techniques. C'est ainsi que l'électrification, qui supposait une planification préalable et des aménagements lourds, trouva un terrain favorable dans ces quartiers neufs, conçus pour accueillir des réseaux modernes. Les médinas, aux tissus anciens et densément construits, furent largement écartées de ces premiers investissements. Il en résulta une électrification prioritaire des villes nouvelles, principalement habitées par les Européens, tandis que les quartiers anciens restaient en marge. Cette logique traduisait non seulement un choix logistique et urbanistique, mais aussi une hiérarchisation sociale et coloniale implicite, où l'accès à la modernité technique devenait l'un des marqueurs du clivage colonial entre ville européenne et ville indigène.

La distinction des deux espaces a alimenté un débat historiographique et suscité des conflits d'interprétation. Janet Abu-Lughod utilise intentionnellement le concept fort d'apartheid comme outil pour repenser et reconceptualiser les politiques françaises au Maroc⁵⁹. Dans son étude sur Rabat, elle considère que Lyautey mit en place un système d'« apartheid culturel et religieux »⁶⁰. La séparation nette entre la ville européenne et la ville indigène répondait à une triple finalité : politique, sanitaire et esthétique⁶¹. Charlotte Jelidi nuance toutefois cette lecture en soulignant que, dans le cas de Fès, il s'agissait moins d'un apartheid juridique que d'une ségrégation sociale et économique : l'accès à la ville nouvelle était conditionné par la richesse et non par la seule appartenance ethnique⁶². Daniel Rivet rappelle également que l'accusation de ségrégation ou d'apartheid urbain doit être appréhendée avec prudence, car elle découle autant d'une demande des élites citadines marocaines que de la volonté du pouvoir colonial, d'où la nécessité d'éviter toute simplification unilatérale⁶³. Comme nous l'avons montré plus haut avec l'électricité, perçue comme un signe de distinction sociale, cette dynamique est confirmée par le départ progressif des grandes familles marocaines des médinas vers les villes nouvelles. Leur migration volontaire vers des quartiers offrant le confort moderne illustre que l'accès à ces espaces était davantage conditionné par la richesse et l'aspiration à un nouveau statut social que par une stricte séparation ethnique, validant ainsi la dimension socio-économique de la ségrégation.

⁵⁵ Dahir du 6 février 1924, BO n° 593, 4 mars 1924, p. 431.

⁵⁶ Saul S., « L'électrification du Maroc à l'époque du Protectorat », art. cité, p. 497.

⁵⁷ L'électrification rurale au Maroc sous le Protectorat français n'a été entreprise que tardivement, suite à la promulgation du Dahir du 19 février 1949 relatif aux travaux d'électrification rurale.

⁵⁸ Jelidi Charlotte (2012), *Fès, la fabrication d'une ville nouvelle, 1912-1956*, Lyon, ENS Éditions.

⁵⁹ Abu-Lughod Janet L. (1980), *Rabat. Urban apartheid in Morocco*, Princeton, Princeton University Press, p. xvii.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 142.

⁶¹ *Ibid.*, p. 144.

⁶² Jelidi C., *Fès, op. cit.*, p. 133-134.

⁶³ Rivet Daniel (1996), *Lyautey et l'institution du Protectorat français au Maroc. 1912-1925*, Paris, L'Harmattan, tome 3, p. 157.

L'examen de la question de l'électrification permet d'apporter un éclairage complémentaire à ce débat : les choix techniques et logistiques opérés par l'administration coloniale ont en effet contribué à accentuer la dualité urbaine. Le résident général Lyautey exprime clairement le souhait, dans ses *Paroles d'action*, de :

Toucher le moins possible aux villes indigènes. Aménager à leurs abords, sur les vastes espaces encore libres, la ville européenne, suivant un plan réalisant les conditions les plus modernes, larges boulevards, adductions d'eau et d'électricité, squares et jardins, autobus et tramways, et prévoyant aussi les possibilités d'extension future⁶⁴.

Installer en priorité l'électricité dans les quartiers neufs européens a non seulement renforcé la distinction entre espaces modernes et espaces traditionnels, mais aussi conféré à la ségrégation coloniale une dimension technologique et sociale supplémentaire, où l'accès à la modernité devient un marqueur de hiérarchie urbaine et coloniale.

Néanmoins, l'opposition entre colonisateurs et colonisés doit être mesurée, et comme le note Prosper Ricard, inspecteur des Arts indigènes à Fès : « ce sont des Marocains eux-mêmes qui ont adopté ce procédé moderne d'éclairage qui supprimait tout d'un coup, chez les plus riches d'entre eux, tout un appareil encombrant et l'usage nauséabond des cierges, chandelles et lampes à huile »⁶⁵. En même temps, Ricard déplore le fait de voir « des câbles qui se tendent dans les venelles, au-dessus des auvents de bois, le long des terrasses, sur les vieux murs, comme des bras désespérément allongés pour se reposer sur des consoles inesthétiques, tout étonnés de se voir dans un aussi archaïque cadre »⁶⁶. Ces deux citations illustrent bien l'ambiguïté du discours colonial. Elles résument le double discours justifiant la ségrégation spatiale dans l'accès à l'électricité : la modernité technique est tolérée comme un privilège réservé à une minorité « éclairée », mais doit être tenue à l'écart de la majorité de la population et des espaces urbains anciens, que le protectorat préférerait figer dans une image pittoresque et un temps traditionnel.

La Municipalité de Fès déployait tous les efforts possibles pour obtenir de la Compagnie Fasi d'Électricité qu'elle respecte les recoins et monuments les plus remarquables de la ville. Elle veillait à ce que l'emplacement des consoles et le passage des fils ne nuisent pas au caractère pittoresque de l'ensemble. Pourtant, dans les rues les plus fréquentées et les endroits les plus emblématiques, les câbles s'entrecroisaient, tandis que les supports, rigides ou sinueux, toujours d'une laideur frappante, constituaient un anachronisme regrettable. Ricard conclut son propos par un souhait : « Puisse cet assemblage de l'appareil moderne dans une aussi vieille ville ne pas trop jurer. Que la rançon du progrès ne nuise pas trop à la beauté de la ville millénaire⁶⁷ ! ». Au fur et à mesure que l'infrastructure grandissait, la quantité et les types d'éléments visuellement perturbateurs augmentaient aussi. C'est ce qui pousse l'architecte Boris Maslow, inspecteur régional du service des Beaux-arts à Fès, à s'adresser à Jules Borély, directeur du service des Beaux-Arts. Dans une lettre envoyée le 26 août 1928, il lui signale que « le charme et la beauté de Fès sont ruinés par des isolateurs groupés par dizaines avec des câbles partant dans toutes les directions comme d'énormes toiles d'araignées⁶⁸ ».

Exposer la « fée Électricité » (1929-1932) : une modernisation mise en scène par les Français et les élites marocaines

À l'orée des années 1930, Casablanca accueille plusieurs manifestations qui présentent l'électricité comme force de transformation culturelle et sociale. Vitrites médiatiques, ces expositions articulent spectacle, technique et légitimation politique, et donnent à voir une modernité essentiellement diffusée par le haut.

Sous l'apparence d'une manifestation vouée à la vulgarisation, le salon de la TSF (télégraphie sans fil) et des sciences modernes organisé à Casablanca en 1929 apparaît, à la lecture de la presse contemporaine (notamment *La Vigie Marocaine* et *Le Petit Marocain*), comme un dispositif sélectif pensé par et pour une élite sociale, politique et culturelle. Loin d'un espace neutre de diffusion des savoirs, il fonctionne comme théâtre de légitimation et de consolidation des hiérarchies sociales et symboliques du contexte colonial. La mise en scène protocolaire s'impose dès l'ouverture : organisé par le Radio-Club du Maroc (RCM) avec le soutien de la Chambre syndicale des industries électriques, le salon est inauguré le 1^{er} décembre 1929 sous

⁶⁴ Lyautey Hubert (1927), *Paroles d'action : Madagascar, Sud-Oranais, Oran, Maroc (1900-1926)*, Paris, Armand Colin, p. 453.

⁶⁵ Ricard P., « Chronique de Fès : L'Électricité à Fès », art. cité, pp. 169-70.

⁶⁶ *Ibid.*

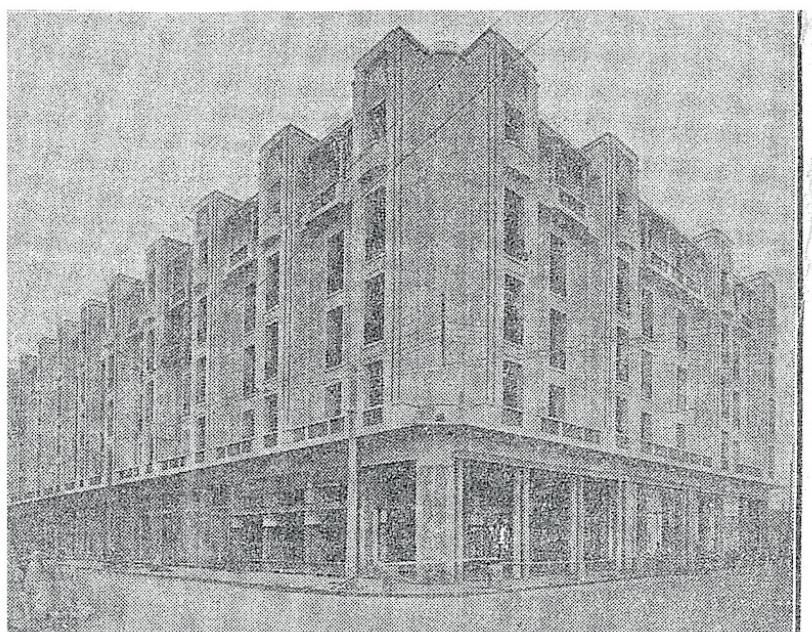
⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ Cité par Apelian Colette (2012), « Modern Mosque Lamps: Electricity in the Historic Monuments and Tourist Attractions of French Colonial Fez, Morocco (1925-1950) », *History and Technology*, 28(2), p. 186.

la présidence du sultan Mohammed ben Youssef et en présence du grand vizir Mohammed El Mokri, du résident général Lucien Saint et du docteur Gabriel Veyre, président d'honneur du RCM. L'événement inscrit ainsi l'électricité dans un récit de modernisation porté par l'administration du protectorat. Les allocutions officielles, retransmises à la radio, produisent un consensus de façade où la modernité électrique devient attribut des élites dirigeantes marocaines et françaises, plus qu'un bien commun en voie de démocratisation. Le programme confirme cette orientation : à côté des démonstrations (postes d'amateurs, éclairage, installations domestiques), des animations de prestige – concerts du 1^{er} régiment de Zouaves, récitals d'artistes de scène – visent un public « illustre » (hauts fonctionnaires, officiers, diplomates, industriels, bourgeoisie coloniale). L'organisation, portée par des membres du RCM (ingénieurs, médecins, commerçants aisés), érige la figure de l'amateur éclairé en marqueur de distinction. Lucien Saint, fidèle à l'esprit de son discours inaugural, prononça également une allocution lors de la clôture de l'événement et célèbre une nouvelle fois la « Fée Électricité » : « nous reconnaissons bien là le Palais d'une Fée, toute jeune encore, la Fée Électricité, reine incontestée du monde moderne. L'on demeure émerveillé devant de si multiples réalisations⁶⁹ ».

Trois ans plus tard, du 17 au 26 décembre 1932, le premier Salon de l'Électricité se tient à Casablanca. Il est patronné par le résident général Lucien Saint et organisé par la Chambre syndicale de l'Industrie électrique du Maroc. Le choix du lieu est hautement symbolique : l'immeuble du vizir Omar Tazi, figure du Makhzen et membre de l'élite locale, situé sur l'avenue d'Amade (actuelle avenue Hassan II), est spécialement aménagé sur ses quatre faces et transformé en « palais féerique de l'Électricité⁷⁰ » selon le journal *La Vigie Marocaine*.

Illustration 2 : Immeuble Tazi abritant le salon de 1932

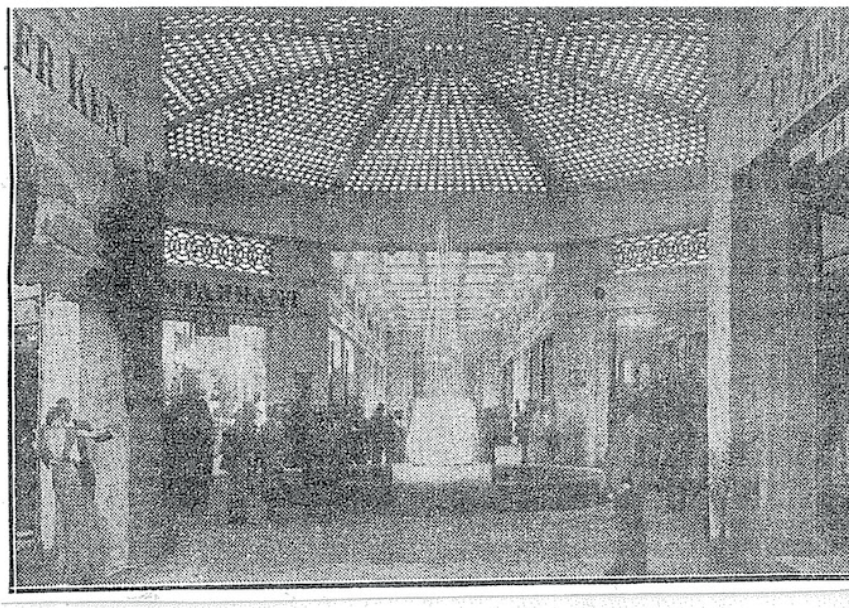


Source : Le Petit Marocain du 11 décembre 1932

⁶⁹ *Le Petit Marocain*, 8 décembre 1929.

⁷⁰ *La Vigie Marocaine*, 4 décembre 1932 et *Le Petit Marocain*, 11 décembre 1932.

Illustration 3 : La grande coupole de la Galerie Tazi, ornée de la fontaine lumineuse et animée par les stands des exposants du salon de 1932



Source : Le Petit Marocain du 25 décembre 1932

Cette mise en scène envoie un message politique fort : la modernité électrique promue par le régime colonial n'est pas réservée aux seuls colons européens, mais se veut également accessible et désirable pour une « aristocratie éclairée ». Au sous-sol, un poste de transformation de 500 KVA installé par la SMD (Société Marocaine de Distribution d'eau, de gaz et d'électricité) alimente illuminations et stands. Pendant dix jours, de 10h à 23h30, plus d'une cinquantaine d'exposants déploient une diversité d'usages (éclairage, cuisine, chauffage, eau chaude, ventilation, stérilisation), tandis que des appartements-témoins meublés par des décorateurs réputés donnent à voir un intérieur moderne et raffiné. Le restaurant électrique tenu par la Maison des Ambassadeurs convertit la technique en « art de vivre » ; soirées, concerts, tombolas et réveillon installent l'exposition dans le registre des mondanités. Le programme social – soirées de gala, concerts, grands dîners – ainsi que la couverture médiatique qui met en avant les « personnalités venues de l'intérieur » participent à faire de ce salon un lieu de sociabilité de l'élite coloniale. La technologie y est prétexte à rassembler ceux qui ont les moyens de l'acquérir, mais aussi ceux qui ont le pouvoir de décider de son déploiement. À l'évidence, la cible effective se lit dans l'agenda, les invitations et les réceptions : non pas le peuple marocain dans son ensemble, mais une élite urbaine, instruite et bilingue, proche du pouvoir colonial, acquise aux codes de la modernité européenne. Une conférence sur l'usage des appareils électroménagers est également organisée, soulignant leur place croissante dans le quotidien. Selon *La Vigie Marocaine*, l'exposition « illustre l'ingéniosité du génie humain, en mettant en lumière des progrès techniques et des innovations destinées à améliorer le quotidien »⁷¹.

⁷¹ *La Vigie Marocaine*, 20 décembre 1932.

Illustration 4 : Publicité pour le salon de 1932 accompagnant une facture de la société SMD

Visitez le Salon de l'ÉLECTRICITÉ
17-26 Décembre
Casablanca

DISTRIBUTION
Société
10 de France
IRIS
bat - Salé
Télép. : 22-45
Télég. : 37-25

Présenté le 14-11-1932
N° 68313
Poste 1103
Police 1103

Compte Chèques Postaux : Rabat N° 30
Reg. de Com. Commerce N° 30

M. Mohammed El Hajoui, Rue de la République, Ville Nouvelle, Rabat

Mois de : Octobre 1932

10

Pour acquit

Indication du Compteur

Montre Reçu...	175
A vers Débit...	94
DIFFÉRENCE...	43

	Francs	Centimes
KWH à 175	72	50
Compteur	4	
Redevances mensuelles	2	
Branchement		
Différence sur minimum non atteint		
KWH à		10
Timbre		
TOTAL	76	60

NOTE : Toutes les réclamations doivent être adressées par écrit au Directeur de la Société - Boite Postale 73 - Rabat.

Source : ADMR, Fonds Mohammed Ben Hassan El Hajoui⁷², Carton MH11 : « Factures et reçus »

Ces expositions s'inscrivent dans la lignée des grandes expositions métropolitaines en mettant en scène de manière spectaculaire l'électricité, symbole de modernité et de progrès. À l'instar des expositions universelles de Paris en 1889 et 1900, où les illuminations servaient de vitrine aux avancées techniques, elle mobilise la lumière comme outil de fascination. Comme l'Exposition Coloniale de 1931, elle propose une scénographie élaborée valorisant les réalisations technologiques, tout en affirmant la puissance « civilisatrice » de la métropole.

L'histoire de l'électrification au Maroc entre la fin du XIX^e siècle et la veille de la Seconde Guerre mondiale constitue un révélateur des tensions sociales et coloniales qui ont structuré la société marocaine. Loin de se réduire à une simple question technique, l'introduction et la diffusion de l'électricité permettent de saisir les rapports de pouvoir, les stratégies de distinction sociale et les inégalités spatiales qui caractérisent cette période charnière. Cette étude contribue ainsi à une meilleure compréhension de l'histoire sociale du Maroc en montrant comment une innovation technologique devient simultanément un instrument de modernisation, un marqueur de hiérarchies sociales et un outil de domination coloniale.

L'analyse thématique de l'électrification révèle une pluralité d'acteurs dont les motivations et les stratégies diffèrent, mais dont les actions convergent pour façonner un paysage énergétique profondément inégalitaire. Contrairement à une vision réductrice qui attribuerait l'électrification aux seuls colonisateurs européens, les élites marocaines ont joué un rôle déterminant, tant avant qu'après 1912. Leur engagement n'a pas été univoque : pour certains, comme les sultans Moulay Hassan et Moulay Abdelaziz, l'électricité représentait un instrument de prestige et de modernisation du pouvoir central ; pour d'autres, comme Tayeb El Mokri, il s'agissait d'affirmer leur statut social et leur capacité à s'appropriier les innovations occidentales. Cette appropriation sélective fait de l'électricité un puissant marqueur de distinction sociale : disposer de l'éclairage électrique, du téléphone ou d'appareils domestiques modernes devient un privilège réservé à une minorité fortunée, capable de financer des installations coûteuses et de maîtriser – ou du moins de côtoyer – les codes de la modernité technique.

⁷² Le fonds Mohammed Ben Hassan El Hajoui (1874-1956), lauréat de l'université Al Qaraouiyyine de Fès et haut fonctionnaire du Makhzen, est conservé aux Archives du Maroc à Rabat. Il réunit une diversité de documents : dahirs, correspondances personnelles et professionnelles, conférences, fatwas, décorations, affaires commerciales, journaux et revues, titres fonciers, etc. Parmi ces documents figure une facture d'électricité émise par la Société Marocaine de Distribution (SMD) en octobre 1932 et adressée à El Hajoui, alors domicilié rue de la République, dans la ville nouvelle de Rabat. Le relevé du compteur indique une consommation de 42 kWh pour la période considérée, correspondant vraisemblablement à un usage domestique (éclairage, radio).

Pour les autorités coloniales françaises, l'électricité remplit une fonction double. D'une part, elle constitue un instrument de gouvernement et de légitimation : en électrifiant les villes nouvelles, en illuminant les avenues européennes, en organisant des expositions spectaculaires comme celles de Casablanca en 1929 et 1932, le Protectorat met en scène sa capacité à apporter le progrès et la civilisation. D'autre part, l'électricité devient un outil de ségrégation sociale et coloniale. La doctrine urbanistique de Lyautey, qui privilégie la création de villes nouvelles modernes à proximité des médinas préservées, se traduit par une répartition inégale des infrastructures électriques. Les quartiers européens bénéficient prioritairement de l'éclairage public, des réseaux domestiques et des équipements modernes, tandis que les médinas demeurent largement en marge de cette modernisation. Cette ségrégation technique n'est certes pas un apartheid juridique – des Marocains fortunés peuvent accéder à la ville nouvelle et à ses commodités –, mais elle reflète et renforce une hiérarchisation sociale et coloniale où l'accès à l'énergie moderne devient un privilège de classe autant qu'une prérogative coloniale.

Au-delà des années 1930, l'électrification du Maroc sous le Protectorat demeure profondément inaboutie et inégalitaire. Les chiffres sont éloquentes : en 1953, selon Albert Ayache, les Marocains ne consommeraient qu'un huitième de la production électrique totale. Cette inégalité est également soulignée par Robert Montagne, pour qui « l'absence d'électricité en milieu rural empêche la radio de remplir sa fonction »⁷³. Abdelilah El Fassi, en examinant l'alimentation en électricité de Rabat, conclut que « les infrastructures d'éclairage et l'approvisionnement en énergie électrique ont avant tout profité aux avenues de la ville européenne »⁷⁴. Selon Samir Saul, la consommation électrique par habitant au Maroc en 1956, limitée à 115 kWh, reste nettement inférieure à celle de l'Espagne (420 kWh) et de la France (1150 kWh)⁷⁵. Cette situation n'est pas le fruit du hasard ou d'une simple contrainte technique, mais bien la conséquence d'une logique coloniale où la priorité est donnée à la mise en valeur économique du territoire au profit de la métropole plutôt qu'à l'amélioration des conditions de vie de la population locale. L'héritage de cette électrification sélective pèsera durablement sur le Maroc indépendant, qui héritera d'un système énergétique conçu pour servir d'abord l'économie coloniale et marqué par de profondes inégalités territoriales.

En définitive, l'histoire de l'électrification au Maroc ne peut se comprendre qu'en articulant trois dimensions indissociables : technique, sociale et politique. Elle illustre comment une innovation technologique, loin d'être neutre, devient le vecteur de rapports de domination et de stratégies de distinction, tout en suscitant des formes variées d'appropriation et de résistance. Étudier cette histoire, c'est saisir les mécanismes par lesquels la modernisation coloniale, tout en transformant effectivement l'espace et les modes de vie, a produit et reproduit des inégalités structurelles dont les effets se font encore sentir bien après l'indépendance.

Mohammed Lahboub
Université Abdelmalek Essaâdi (Maroc)

Tayeb Biad
Université Abdelmalek Essaâdi (Maroc)

Remerciement

Nous tenons à remercier M. Benjamin Badier pour sa relecture minutieuse et ses commentaires éclairés, qui ont contribué à la mise au point de ce texte. Son accompagnement scientifique ainsi que sa constante disponibilité ont été précieux tout au long de ce processus.

Bibliographie

- ABU-LUGHOD Janet L. (1980), *Rabat. Urban apartheid in Morocco*, Princeton, Princeton University Press.
- AL-AMRAOUI Idriss (1989 [1909]), *Tohfāt al-Malik al-'Azīz bi-Mamlakat Bārīz [Présent à l'illustre roi sur le Royaume de Paris]*, édité par Zaki Moubarak, Tanger, Muassasat at-Taghlif wa an-Nash.

⁷³ Montagne Robert (1951), *Naissance du prolétariat marocain : Enquête collective, 1948-1950*, Paris, J. Peyronnet & Cie (Cahiers de l'Afrique et de l'Asie III), p. 122.

⁷⁴ El Fassi Abdelilah (2016), *Baladīyat al-Ribāṭ fī 'ahd al-ḥimāyah wa-dawruhā al-iqtisādī wa-al-'umrānī wa-al-ijtimā'ī fī ḥayāt al-'āsimah (1911-1939)* [La municipalité de Rabat à l'époque du protectorat et son rôle économique, urbain et social dans la vie de la capitale 1911-1939], Rabat, Éditions Bouregreg, Publications de l'association Ribat Alfath, p. 460.

⁷⁵ Saul S., « L'électrification du Maroc à l'époque du Protectorat », art. cité, p. 508.

- AL-FASSI Muhammad b. Tāhir (1967 [s.d.]), *Al Rihla Al Ibriziya Ila Diyar Al Injaliziya [Le Périple d'or dans les contrées anglaises]*, édité par Mohammed el-Fassi, Fès, Publications de l'université Mohammed V.
- APELIAN Colette (2012), « Modern Mosque Lamps: Electricity in the Historic Monuments and Tourist Attractions of French Colonial Fez, Morocco (1925-1950) », *History and Technology*, 28(2), pp. 177-207.
- AYACHE Albert (1956), *Le Maroc. Bilan d'une colonisation*, Paris, Les Éditions sociales.
- BELTRAN Alain (1985), « La difficile conquête d'une capitale : l'énergie électrique à Paris entre 1878 et 1907 », *Histoire, économie et société*, 4(3), pp. 369-395.
- BELTRAN Alain et CARRÉ Patrice (1991), *La fée et la servante. La société française face à l'électricité (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Belin (Réédité en 2016 sous le titre *La vie électrique : histoire et imaginaire, XVIIIe-XXIe siècle*).
- BERNABÉ López García (2012), « Los españoles de Tánger », *Awraq*, 5-6, pp. 1-45.
- CAILLÉ Jacques (1954), « Les Marocains à l'École du Génie Montpellier (1885-1888) », *Revue Hesperis*, tome XLI (1er et 2ème Trimestres), pp. 131-145.
- CEBALLOS Leopoldo (2013), *Historia de Tanger. Memoria de la ciudad internacional*, Segunda edicion, Córdoba (España), Editorial Almuzara.
- CISOTTI-FERRARA Maddalena (2019), *Dhikrayāt shakhṣiyya liḥayātin ḥamīma bi al-Maghrib [Souvenirs personnels de vie intime au Maroc]*, traduit de l'italien vers l'arabe par Mostapha Nachat et Raḍwan Naṣiḥ, Rabat, Imprimerie Rabat Net.
- COLLECTIF (1951), *Réalités Marocaines : Hydraulique, électricité*, Casablanca, Éditions Fontana.
- COLLECTIF (1986), *Réformisme et société marocaine au XIXe siècle, Actes du colloque du 20 au 23 avril 1983 à Rabat*, Rabat, Publications de la Faculté des lettres et des sciences humaines, Université Mohammed V.
- COLLECTIF (2001), « Actes du colloque international "La Réforme et ses usages" (Bordeaux, 1-3 déc. 1999) », *Hespéris-Tamuda*, XXXIX(2).
- EL FASSI Abdelilah (2016), *Baladīyat al-Ribāt fī 'ahd al-ḥimāyah wa-dawruhā al-iqtisādī wa-al-'umrānī wa-al-ijtimā'ī fī ḥayāt al-'āsimah (1911-1939) [La municipalité de Rabat à l'époque du protectorat et son rôle économique, urbain et social dans la vie de la capitale 1911-1939]*, Rabat, Editions & Impressions Bouregreg, Publications de l'association Ribat Alfath.
- EL GHASSAL El Hassan Ben Mohammed (2003 [1902]), *Al-Rihla Al-Tatwijiya ila Assimat Al-Bilad Al-Inglisia [Le Voyage de couronnement à la capitale de la contrée anglaise]*, édité par Abderrahim El Moudden, Abu Dhabi, Maison d'édition et de distribution Al-Suwaidi.
- EN-NACIRI Ahmed (1997 [1894]), *Kitab Al-Istiḡsa li-Akhbar Duwal al-Maghrib al-Aqsa [Le livre de la recherche approfondie des événements des dynasties de l'extrême Maghreb]*, volume IX, Casablanca, Dar Al-Kitab.
- FASSI-FIHRI Abdellah (2016 [1916]), *Ḥadīqat al-ta'rīs fī ba'd waṣf dakhāmat Bārīs : aw al-Ghuṣūn al-kāsiyah bi-azhār waṣf al-diyār al-Bārīsīyah [Le Jardin du repos nocturne en évocation de la grandeur de Paris, ou les rameaux fleuris décrivant les demeures parisiennes]*, édité par Moḥammad Baghyāl, Tétouan, Manshūrāt Bāb al-Ḥikmah.
- GUERNIER Eugène (1948), *Encyclopédie coloniale et maritime : Maroc*, Paris, Editions de l'Empire français.
- HATTON Georges (2009), *Les enjeux financiers et économiques du protectorat marocain (1936-1956). Politique publique et investisseurs privés*, Paris, publications de la Société française d'histoire d'outre-mer (SF-HOM).
- IBN ZIDANE Abderrahmane (1930), *Ithaf A'lam an-Nas bi-Jamal Akhbar Hadirat Maknas [Présent aux hommes éminents la splendeur des chroniques de la cité de Meknès]*, tome 2, Rabat, Imprimerie nationale.
- JELIDI Charlotte (2012), *Fès, la fabrication d'une ville nouvelle, 1912-1956*, Lyon, ENS Éditions.
- LEKOULEKISSA Rodrigue (2011), *L'électrification en Afrique : Le cas du Gabon (1935-1985)*, Paris, l'Harmattan.
- LYAUTEY Hubert (1927), *Paroles d'action : Madagascar, Sud-Oranais, Oran, Maroc (1900-1926)*, Paris, Librairie Armand Colin.

- MIÈGE Jean-louis (1963), *Le Maroc et l'Europe 1830-1894 : Vers la crise (tome IV)*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MIÈGE Jean-Louis et BOUSQUET Georges-H. (1992), *Tanger : porte entre deux mondes*, Courbevoie, ACR éditions.
- MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC (1915), *Villes et Tribus du Maroc : Casablanca et les Chaouiâ*, Tome 1, Paris, Ed. E. Leroux.
- MONTAGNE Robert (1951), *Naissance du prolétariat marocain : Enquête collective, 1948-1950*, Paris, J. Peyronnet & Cie (Cahiers de l'Afrique et de l'Asie III).
- MOREAU Odile (dir.) (2009), *Réforme de l'État et réformismes au Maghreb (XIXe-XXe siècles)*, Paris, L'Harmattan.
- NYE David E. (1990), *Electrifying America: social meaning of a new technology*, Cambridge Massachussets, MIT Press.
- PROSPER Ricard, « Chronique de Fez : L'Électricité à Fez », *France-Maroc*, 15 Juin 1919, pp. 169-70.
- SAUL Samir (2002), « L'électrification du Maroc à l'époque du Protectorat », *Revue d'histoire Outre-Mer*, 89(334-335), pp. 491-512.
- VEYRE Gabriel (1905), *Dans l'intimité du Sultan : au Maroc*, Paris, Librairie universelle.
- YAKHLEF MOHAMED (1990), « La municipalité de Fès à l'époque du Protectorat, 1912-1956 », thèse, Université libre de Bruxelles.